



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SDS

MERCREDI 17 MAI 2023 A 20H00

NOUVELLE ECOLE - SEMSALES



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité de la société de développement de Semsales, Sébastien Grand, co-président de la société, souhaite la bienvenue à la traditionnelle assemblée générale annuelle.

Il salue la présence de :

- Raphaël Droux, Conseiller communal.
- Alain Magnani et Jerkavi Adberrakhman représentant la Société de développement d'Attalens.
- Laurent Vuichard représentant « Les Paccots – La Veveyse Tourisme ».
- Les délégués des sociétés locales : Martial Savoy représentant le FC Semsales ainsi que Liliane Sonney et Valérie Pillier-Allaz représentant le TRAC.
- Des membres et membres d'honneur de la société : René Buclin, Guy-Pierre Ducrot, Patrice Papaux, Frédy Jordil, Cécile Jordil, Chantal Dénéreaz, Laurence Gendre.
- Du comité de la SDS : Sébastien Grand, Eric Charrière, Philippe Dénervaud, Valentin Demierre, Gérard Curty, Chantal Eisele, Yves Droux, Marc Grand et Moreno Pedante. La table est complétée par Marina Rausis, future membre du comité.

Les personnes suivantes se sont excusées pour l'assemblée de ce soir :

- pour les invités : François Genoud, Préfet de la Veveyse
- pour les délégués des sociétés locales : Guy Vuichard représentant la Fanfare
- pour le comité : Maude Huwiler
- pour les membres : Jean-Pierre Giller

Avant de poursuivre, Sébastien Grand demande une minute de silence en mémoire des personnes disparues cette année.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

A la demande de Sébastien Grand, Raphaël Droux officie comme scrutateur pour cette assemblée.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2022, rédigé par Maude Huwiler, est disponible sur le site internet de la SDS. Sébastien Grand précise que, pour les personnes intéressées, le procès-verbal de la dernière assemblée est à disposition à l'entrée de la salle.

Personne ne souhaitant y apporter de commentaire ou de questions, il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. COMPTE DE L'EXERCICE 2022 - RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTE

COMPTES 2022

Eric Charrière, caissier de la société, prend la parole pour présenter les comptes 2022. Lesdits comptes sont à disposition à l'entrée de la salle.

Il a le regret de présenter des comptes 2022 avec une perte de CHF -10'089.70. La Désalpe 2022, avec une météo des plus mauvaises, n'a pas permis d'obtenir un bénéfice comme à l'accoutumée. Les comptes de la Désalpe indiquent clairement que les charges sont stables mais que le chiffre d'affaires était insuffisant. Il précise également que les prix pour les propriétaires de troupeaux pour l'année 2020 et 2021 ont été inclus dans cet exercice et financés par le compte « provision pour désalpe ».

La perte est assumée par le capital de la société. La fortune de la société au 31 décembre 2022 se monte à CHF 43'654.37.

Les comptes 2022 ont été vérifiés par Laurence Gendre et Martial Savoy. Martial Savoy prend la parole ; il indique que la répartition des charges et produits concordent avec la réalité et que la comptabilité est tenue d'une manière rigoureuse. Sébastien Grand les remercie pour leur travail.

L'assemblée accepte les comptes 2022 à l'unanimité et donne décharge au caissier et à son comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Deux vérificateurs sont élus pour le contrôle des comptes 2023 ; il s'agit de Valérie Piller-Allaz et Guy-Pierre Ducrot.

BUDGET 2023

Le budget 2023 est présenté par le biais des comptes 2022. Il se compose de CHF 36'500.- pour la Désalpe et de CHF 12'615.- pour l'exploitation courante. Eric Charrière précise que ce dernier est concordant aux années précédentes.

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2022 ET RAPPORT DES CO-PRESIDENTS

RAPPORT D'ACTIVITES

Sébastien Grand prend la parole pour présenter le rapport d'activités de l'année 2022. Voici son contenu :

« Janvier 2022

Comme chaque année nous avons démonté les quelques décorations de Noël que nous avons eu le droit d'installer.

Mai 2022

Le 20 mai, notre traditionnelle assemblée a eu lieu dans ces mêmes locaux.

Le 21 mai, nous avons réparti 65 bacs à fleurs dans le village. Un grand merci à la commune pour le travail effectué par la voirie pour arroser et entretenir les fleurs.

Août 2022

Les 26 et 27 août, un peu tardivement cette année, nous avons fait la tournée des chalets. Nous profitons du paysage, nous parlons de la vie au chalet, de la Désalpe, tout en dégustant les produits de bonne qualité que les propriétaires nous ont préparé avec un café ou un verre de vin. Nous remercions les propriétaires pour l'accueil qu'ils nous réservent.

Octobre 2022

Samedi 1er octobre, enfin la Désalpe. Le comité de la société de développement était associé cette année la courageuse société de théâtre Le Trac. Nous tenons encore à tous les remercier. Nous remercions aussi les personnes qui prennent des responsabilités, la commune, les personnes qui nous mettent à disposition du matériel ou des locaux. Sans elles nous ne pourrions plus organiser cette magnifique fête ; d'année en année nous pouvons compter sur elles.

Cette année de préparation a été particulière, chaque membre a dû se remotiver à réaliser ces tâches. Après avoir fini la préparation de la place de fête le vendredi soir, nous allons traditionnellement rendre visite au stand du vin cuit. L'accueil et l'ambiance est toujours aussi formidable. Cette année encore les pâtissières et pâtisseries du village nous ont mijoté de très bonnes choses pour nos stands du marché. Cuchaules, bricelets, pains d'anis, biscuits, pâtisseries et vin cuit. Nous les remercions pour leur travail.

Samedi, jour de la désalpe. Nous sommes prêts, le marché se met timidement en place de très bonne heure. Les visiteurs arrivent pour parcourir le marché artisanal et regarder les troupeaux magnifiquement décorés. Le groupe de musique apporta une couleur musicale chaleureuse durant toute l'après-midi, de même que les sonneurs de cloches. Quant aux joueurs de cors des Alpes et lanceurs de drapeaux, ils continuent de performer et le public ne s'en lasse pas. Pour la partie populaire du soir, un orchestre a su dynamiser l'ambiance en offrant une musique champêtre de très bonne qualité et très appréciée par le nombreux public. Nous n'avons pas oublié de faire un apéro officiel qui se déroula dans le bar à 11h.

Octobre 2022

Nous avons enlevé les fleurs.

Décembre 2022

Voici de nouveau le temps de notre dernière mission de l'année. Un samedi de décembre nous avons installé les décorations lumineuses. »

RAPPORT DES CO-PRESIDENTS

Marc Grand prend la parole pour présenter le rapport 2022 des co-présidents. Voici son contenu :

« Année 2022, année de libération, enfin les manifestations peuvent être réalisées. Comme tout le monde nous étions heureux de pouvoir enfin sortir sans contrainte.

Cependant, du côté organisation il a fallu que tout le monde se remotive. On remarque dans toutes les sociétés beaucoup de changement au sein des comités et il est difficile de trouver des bénévoles.

Nous tenons à remercier les membres du comité pour cet effort et toutes les personnes qui ont aidé de près ou de loin à organiser la Désalpe. Tout spécialement à la société du Théâtre Le Trac, à Liliane et son équipe, qui a eu le courage de s'engager auprès de nous. Aucune autre société s'était malheureusement proposée. De plus, l'édition 2022 n'a pas été simple, la météo n'a pas été de notre côté le jour de la fête. Les touristes sont venus mais sitôt qu'ils ont vu passer un ou deux troupeaux, ils sont retournés se réfugier chez eux.

Cette année encore, les propriétaires de troupeaux ont fait tout leur possible pour présenter leurs bétails le 1er week-end d'octobre. Avec ou sans public, ils ont été nombreux à passer devant la Tour et ont été accueilli par les plus motivés. Nous tenons encore une fois à les remercier, pour leur fidélité.

Le 30 septembre 2023 se déroulera la 40ème désalpe. Nous allons repartir dans le format des années précédentes.

Cette année Chantal nous prépare à nouveau un magnifique marché avec son parcours habituel. Il y aura également la cantine sur la place de la vieille église, le bar des bûcherons, le bar à vin dans le clocher de la vieille église, le bar sur la place des abris PC pour les plus téméraires qui ont une excellente condition physique. Du côté des animations il y aura la fanfare, les sonneurs de cloches, les cors des alpes, le lanceur de drapeau, des vaches, des chèvres et des moutons.

Nous allons faire notre possible pour vous organiser une manifestation comme dans les plus belles années. Mais qui dit grande Désalpe dit aussi besoin de beaucoup de personnes pour travailler donc je vous tends la perche pour venir travailler accompagnés de vos familles et amis. Des feuilles d'inscription sont disponibles à l'entrée de la salle. Pour cette 40ème désalpe, nous n'avons pas encore de société qui va nous accompagner dans l'organisation. »

6. DEMISSIONS - ADMISSIONS

DEMISSIONS

Sébastien Grand a le regret de fait part de plusieurs démissions au sein du comité. Il les annonce dans leur ordre de réception.

- Marc Grand, co-président
- Moreno Cardinaux
- Maude Huwiler
- Chantal Eisele - démission effective après la Désalpe 2023

Sébastien Grand remercie ces personnes pour ce qu'elles ont donné au village avec leur implication. L'assemblée les applaudit chaleureusement.

Marc Grand prend la parole et remercie le comité ainsi que les membres de la société pour toutes ces années passées ensemble à œuvrer pour la Désalpe.

ADMISSIONS

Sébastien Grand est heureux de proposer Yves Droux, membre du comité, pour reprendre la co-présidence de la société et Marina Rausis Mesot dans le rôle de secrétaire.

L'assemblée accepte à l'unanimité par applaudissement lesdites nominations.

7. DIVERS

Sébastien Grand informe qu'une délégation du comité sera présente samedi, le 20 mai 2023, devant la déchetterie afin de trouver des bénévoles pour la prochaine Désalpe ; d'autres membres poseront les fleurs dans le village. Un apéro devant la Tour se déroulera en fin de matinée pour remercier les bénévoles de la Désalpe 2022.

Raphaël Droux, au nom de la Commune, remercie le comité pour le travail effectué. Il se réjouit de la continuité de la société.

Laurent Vuichard prend la parole au nom de « Les Paccots – La Veveyse Tourisme ». Il félicite le comité pour le travail accompli. Il informe l'assemblée que la loi sur le tourisme a été révisée ; elle implique un changement majeur. Les taxes de séjour ne peuvent plus être attribuées aux sociétés de développement mais doivent soutenir la promotion touristique. Il précise que des solutions sont cherchées afin de pouvoir soutenir de tels événements comme la Désalpe qui est un atout majeur pour le tourisme régional.

Il informe également que l'Union Fribourgeoise du Tourisme tout comme l'Association des Communes de la Veveyse recherchent des événements majeurs permettant de promouvoir la région.

Martial Seydoux prend la parole concernant le montant de certains frais, tels les frais liés à la sécurité. Il demande s'il ne serait pas plus judicieux d'investir dans l'achat de barrières au lieu de les louer. Sébastien Grand informe que les frais de signalisation sont intégrés aux frais pour la sécurité ; le montant y relatif est donc correct.

Il est relevé également que les frais de publicité sont élevés. Ce point est actuellement en discussion au sein du comité ; en effet, le comité souhaite optimiser ce poste d'autant plus que les prix proposés deviennent exorbitants. Les membres de la société donnent leurs différents avis. En complément, Yves Droux estime que la Désalpe doit rester une fête villageoise à taille humaine et qu'une publicité trop marquée aurait d'autres conséquences. Sébastien Grand

souhaite également que les valeurs actuelles soient respectées et que les personnes présentes restent bien accueillies. Un trop grand essor serait difficile à maîtriser. Laurent Vuichard indique que l'Office du tourisme pourrait accompagner le comité pour élaborer un plan de communication pour la Désalpe.

La parole n'étant plus demandée, Sébastien Grand clôt l'assemblée générale ordinaire à 21h10 et invite les personnes présentes à poursuivre la soirée en partageant le verre de l'amitié.

Semsaes, le 17 mai 2023

Les co-présidents

Sébastien Grand Yves Droux

La secrétaire

Marina Rausis Mesot